



COMPTE RENDU AUDIO CONFERENCE AVEC LA DIRECTION DU 27/03/2020 CORONAVIRUS

Une fois par semaine, la direction et les OS se retrouvent afin de faire le point au niveau départemental sur la gestion de cette crise : coronavirus.

La directrice commence par un point positif en cette période compliquée ; à savoir qu'il n'y aurait pas de nouveau cas de contamination.

La direction rappelle qu'elle prend un maximum de précaution en ce qui concerne les agents sur site.....On peut toujours faire mieux.

En effet, un peu plus loin dans nos échanges, on nous informe que les missions des SPF et de l'Enregistrement, entrent dans le plan de Continuité d'Activité à compter du **lundi 1 avril**.

Nous souhaitons savoir combien d'agents devront être mobilisés. La direction répond que les agents concernés ont déjà été rappelés et que le strict minimum sera présent sur site. Notre direction toujours précurseur en la matière a donc demandé à un agent de l'enregistrement de revenir à compter du **vendredi 27 mars**.

Pour Solidaires 52 ce n'est pas un souci, si il y a accord des deux parties, en respectant les gestes barrières, une rotation par quinzaine, seulement, nous apprenons en audio que : « la femme de ménage titulaire était absente avant le confinement, que sa remplaçante n'a pas pu venir et que le ménage n'a pas été fait depuis le confinement soit 14 jours » (14 jours se sont passés le virus est mort !!!).

Rassurez-vous, la direction nous précise que le ménage reprendra lundi et qu'il est demandé aux agents travaillant sur site, d'identifier leur bureau avec des post-it afin que ceux-ci soient nettoyés.

Les autres on verra plus tard....

Autre point évoqué ; tous les jours, la direction nous communique la situation des effectifs. La direction explique que le chiffre de 252 agents correspond au nombre d'agents réel.

Actuellement :

- 54 agents sont présents dans les sites ;
- 122 agents sont placés en ASA ;
- 43 télétravailleurs sur le département.

Les 15 nouveaux PC commandés devraient être déployés.

Certains devraient être équipés de la DDR3 afin de permettre aux SIP de Chaumont et ST-Dizier d'accéder au télétravail pour les agents du recouvrement.

Solidaires demande si des mesures de désinfections sont appliquées sur ces PC. La direction répond que tous les PC font l'objet d'une désinfection et d'une procédure spécifique respectant les gestes barrières avant de les distribuer.

Concernant les SPL, une ordonnance permet de limiter la responsabilité des comptables avec un allègement du processus. On est en attente de consignes de la Centrale.

Un syndicat demande si MEDOC WEB fonctionne, il nous est répondu que oui. Solidaires 52 demande si il y a des retours positifs, négatifs, de cette nouvelle application WEB, aucun retour, c'est que cela fonctionne.

La messagerie Nomade n'est toujours pas accessible pour les agents nouvellement habilités. Ce n'est plus une priorité pour l'administration.

Solidaires 52 évoque le gestion des congés déposés pendant la période de confinement. La direction répond qu'elle attend les directives nationales, et que pour l'instant les congés déposés jusqu'au 30 mars ont été annulés. Hier soir était annoncé une nouvelle période de confinement de 15 jours, affaire à suivre.

Nous posons aussi la question sur l'annonce de notre ministre, concernant la transformation de ces ASA en congés, ARTT, CET. En effet, la décision de renvoyer un maximum d'agent chez eux est une décision gouvernementale, celle-ci ne devrait en aucun cas pénaliser les agents qui subissent le confinement. La direction n'a pas non plus d'information sur ce sujet.

La direction va faire remonter à la DG, le problème du report des congés 2019 qui ne pourront pas être consommés avant la fin des vacances de printemps.

Solidaires 52 demande si la direction a de nouvelles informations concernant la campagne IR.

Pour l'instant, des pistes de réflexion sont en cours, malheureusement, l'une des pistes envisagée serait un allongement de la période.

Une telle décision plongerait les SIP dans une campagne IR, puis une campagne des AVIS, sans aucun répit.

Nous évoquons également, la situation d'une agente et de son conjoint souffrant tous les deux d'une pathologie leur permettant d'être confinés, cette agente ayant été rappelée par la direction, ne souhaite pas revenir travailler afin de se protéger mutuellement. La direction répond que toutes les mesures seront prises afin de protéger cette agente, qu'il ne sera pris aucun risque, qu'il va être tenu compte de toutes les observations avancées en relation avec le médecin de prévention, et que l'on ne forcera personne....Ouf !!!!

Nous demandons si des informations sont parvenues à la direction concernant un éventuel report des dates des mouvements nationaux ; à ce jour pas d'info ; en cours de réflexions.

En résumé, beaucoup de questions sans réponse ; « en cours de réflexions »....

Petit rappel :

Solidaires 52 insiste à nouveau sur tous les gestes barrières aussi bien dans le cadre professionnel que personnel.

Protégez vous, protégez vos familles, restez chez-vous.

La direction vous rappelle qu'en cas de suspicion, il vous est demandé d'avertir votre chef, de rester chez vous. La direction prendra contact avec le médecin de prévention, et mettra tout en œuvre pour votre protection et celle de vos collègues.

Enfin, tous les agents DDFIP peuvent accéder la plate forme d'écoute et de soutien téléphonique de la DGFIP.

Le service est accessible via <https://www.pros-consulte.com/>, via l'application smartphone ou encore directement en composant le Numéro vert agent: 0805 230 809 ou le numéro vert encadrant: 0805 230 416.

Une nouvelle audio conférence se tiendra dans le courant de la semaine prochaine.

N'hésitez pas à nous contacter, nous faire remonter vos craintes, vos difficultés.....